



FICHE DE POSTE 22
DIRECTEUR D'ECOLE
Innovation, expérimentation et recherche en école
maternelle

Type d'emploi	Poste ouvert préférentiellement aux directeurs d'école ayant une expérience professionnelle à l'école maternelle
Établissement	Ecoles maternelles ou polyvalentes
Nature du poste	Directeur d'école
Qualification demandée	Être directeur titulaire. Un engagement à mettre en œuvre le projet d'expérimentation est indispensable. La pertinence de l'expertise dans le domaine de l'enseignement en maternelle sera appréciée lors du recrutement, des connaissances sur le développement émotionnel, cognitif et moteur des jeunes enfants sont indispensables et une maîtrise de la langue anglaise serait une valeur ajoutée (formations et expériences professionnelles diverses).
Date de prise de fonction	Rentrée scolaire 2022
Organisation du temps de travail	Le directeur inscrit dans l'expérimentation exerce à temps plein. Son service s'organise dans le cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires. Afin de lui permettre d'accomplir l'ensemble de ses missions dans les meilleures conditions, l'organisation de son service fait l'objet d'une programmation équilibrée de ses différentes activités. Une souplesse dans l'aménagement des horaires est requise. Le directeur peut être appelé à participer à des réunions de travail ou à des actions en lien avec ses missions en dehors des horaires scolaires. Son temps de formation obligatoire (18h) est consacré à l'expérimentation : une inscription sera privilégiée, à sa demande, dans des parcours de formation proposés par l'École Académique de la Formation Continue. Les actions du directeur dans le cadre de ce dispositif relèvent principalement du pilotage pédagogique et de l'action partenariale. Il est sollicité, dans le cadre des 108 heures, pour participer avec les professeurs, les chercheurs et la mission Maternelle pour concevoir, expérimenter et évaluer les propositions de mise en œuvre d'une école maternelle repensée selon les conditions nécessaires au développement harmonieux de l'enfant repérées par la recherche. Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et de l'IEN maternelle, il contribue à la production de ressources pédagogiques.
Lieux d'exercice	Ecoles de l'expérimentation : - St Germain l'auxerrois 1^{er} arrondissement (RNE : 0751403T) - Littré 6^e arrondissement (RNE : 0751332R) - 32-34 Métra maternelle 20^e arrondissement (RNE : 0751354P) - 58 Archereau 19^e arrondissement (RNE : 0751357T) - Prévoyance 19^e arrondissement (RNE : 0751354M)
Autorité hiérarchique	Le directeur est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de circonscription dont dépend l'école d'affectation.

PROFIL de COMPÉTENCES

Le Directeur possède :

- de solides connaissances dans le développement de l'enfant
- une maîtrise de l'enseignement en maternelle
- des compétences en langue anglaise
- des aptitudes à l'activité physique

Le Directeur fait preuve de :

- adaptation et de disponibilité éventuellement en dehors des horaires habituels de service,

- qualités relationnelles avec les partenaires éducatifs
- compétences à travailler en équipe et en partenariat
- engagement dans un projet expérimental

CONTACTS :

- Division des personnels enseignants du 1er degré public : mvt1degre@ac-paris.fr
- IEN Maternelle : Isabelle.Goubier@ac-paris.fr
- IEN de la circonscription